Ville de Granges: Travail et logement en bonne harmonie ?

Fabian Ochsenbein, urbaniste, Ville de Granges

Granges – die Technologiestadt im Grünen (la ville de la technologie dans un écrin de verdure) – c'est ainsi que la cité horlogère se décrit depuis quelque temps. Ainsi, le slogan établit déjà un lien entre travail et logement.

Le village paysan qu'a été Granges s'est très rapidement métamorphosé en ville industrielle, et il n'y eut guère de temps pour réfléchir aux rapports entre lieu de travail et lieu de vie, pas plus qu'à la manière de développer des espaces urbains de qualité.

L'image d'une ville ouvrière terne, dont les qualités bien cachées appellent un travail de découverte, colle encore aujourd'hui à Granges. Ici, pas de ville historique, pas de zone piétonne vivante, pas d'accès direct à une rivière ou à une étendue d'eau. Il n'empêche, le prix Wakker 2008 a mis en lumière les qualités du lieu et révélé les potentiels que recèle ce dernier lorsque l'on met en œuvre les mesures adéquates.

Avec ses quelque 17'600 habitants et ses 10'000 postes de travail, Granges est la deuxième ville du canton de Soleure. Le nombre de pendulaires entrants (environ 6'300) est nettement supérieur à celui des pendulaires sortants (environ 4'200). On comprend dès lors l'intérêt qu'a la Ville à mettre en avant la qualité de vie qui lui est propre et à mieux se positionner en tant que lieu de résidence.

Le tissu industriel qui s'est développé sur un parcellaire morcelé est encore facilement perceptible. La mixité des fonctions, telle que recherchée ailleurs, s'est développée naturellement à Granges. L'hétérogénéité des affectations, des styles de construction et des densités d'occupation est à la fois source de qualité et de défis. Des ateliers jouissant d'une localisation centrée cessent leurs activités ou leurs exploitants cherchent de nouveaux emplacements proposant des conditions plus favorables. Les propriétaires des immeubles délaissés déposent alors souvent des demandes de réaffectation à des fins d'habitation. De ce fait, la mixité traditionnelle des fonctions tend toujours plus à disparaître. Le tissu urbain évolue de sorte que l'on retrouve la séparation spatiale répandue entre zones d'habitation et zones de travail.

D'une manière générale, la ville de Granges cherche à se profiler en tant que lieu de résidence attrayant. Elle veut préserver la mixité des fonctions et promouvoir les emplois attrayants à haute valeur ajoutée.

Ces objectifs sont confortés par le fait que la ville de Granges est classée, au sein de la Région capitale suisse, parmi les sites à haut potentiel de développement, mais aussi par les options prises dans le plan directeur cantonal ou encore par l'élaboration, pour la première fois, d'un projet d'agglomération, conjointement avec les communes voisines de Bettlach et de Longeau.

Dans le cadre de la révision en cours du plan d'aménagement, il y a une réflexion au sujet des mesures qui appuient les objectifs cités et favorisent le développement souhaité. Citons ici le renforcement de l'identité par l'encouragement, au centre-ville, d'utilisations destinées au public, la redéfinition de zones mixtes ou encore la conservation et protection renforcés du patrimoine et du tissu bâtis. La création d'un axe urbain doit

permettre de relier de manière attrayante les quartiers d'habitation au centre et, au-delà, aux zones d'activités et de loisirs au sud de la ville.

Granges doit continuer à développer son tissu urbain, faire valoir ses atouts avec conviction et enfin se défaire de son image de «souris grise».